

La commune de Bièvre recherche :

Un(e) accueillant(e) extrascolaire contractuel(le) à temps partiel (25 h/sem) pour les implantations de Bièvre- contractuel D1 à durée déterminée du 1/09/2019 au 30/06/2020 pour son service Accueil Temps libre

Conditions de recrutement :

- avoir une connaissance de la langue française jugée suffisante au regard des fonctions à exercer
- jouir des droits civils et politiques
- être d'une conduite répondant aux exigences de la fonction au du certificat de bonnes vies et mœurs ou d'un document
- satisfaire aux lois sur la milice
- justifier de la possession des aptitudes physiques exigées pour la fonction à exercer
- être âgé(e) de 18 ans au moins,
- Disposer au minimum d'un CESS à orientation social ou pédagogique ou d'une expérience de minimum 3 ans en lien avec la fonction

Toutes les conditions précitées doivent être remplies à la date de clôture des candidatures.

- Réussir une épreuve de sélection.

Atouts :

être dans les conditions APE, Diplôme ou brevet d'animateur, éducateur, puéricultrice, auxiliaire de l'enfant en structure collective

Satisfaire à l'épreuve de sélection:

une épreuve orale consistant en une conversation destinée à apprécier la maturité du candidat, ses motivations et son aptitude à remplir la fonction

- S'engager à suivre toute formation exigée par la réglementation

Profil de la fonction :

En tant qu'accueillant(e) extrascolaire, l'agent assurera les tâches suivantes :

- Accueillir les enfants de 2,5 à 12 ans dans une ambiance conviviale.
- Contribuer à l'épanouissement global des enfants par l'organisation d'activités de développement multidimensionnel adaptées à leurs capacités et à leurs rythmes.
- Contribuer à la cohésion sociale en favorisant l'intégration de publics différents dans un même lieu.
- Faciliter la conciliation entre la vie familiale et la vie professionnelle.
- Améliorer la qualité de l'accueil.
- Etablir une relation professionnelle avec les enfants et les parents et préserver la confidentialité des informations concernant la situation personnelle des familles.
- Représenter le relais entre les parents et le reste de l'équipe pédagogique.

Compétences :

->SAVOIR :

- Capacité à maîtriser les connaissances théoriques et pratiques nécessaires à l'exercice de la fonction tels que :
 - connaissance de l'enfant et de son développement global
 - capacité à prendre en considération de façon adéquate les partenaires de l'enfant, dont les personnes qui le confient
 - définition du rôle de l'accueillant et du milieu d'accueil
 - connaissance théorique et pratique des notions telles que l'enfant et le groupe, la dimension interculturelle, le dispositif d'aide, les types d'activité, les techniques d'animation et de premiers soins
- Appliquer rigoureusement les règles en matière de bien-être au travail
- Respecter la déontologie et l'éthique (confidentialité, secret professionnel)
- Appliquer la réglementation et les procédures en vigueur dans l'institution

->SAVOIR-ETRE :

- résistance au stress
- capacité d'adaptation -qualité d'écoute -autonomie
- sens du travail d'équipe, de la collaboration, de la solidarité et de la communication ;
- respect de la déontologie, du secret professionnel, de la confidentialité des données, de la loyauté et de

l'intégrité

-respect des horaires de travail, des statuts et du règlement de travail -avoir un intérêt pour le secteur social

Régime et conditions de travail :

-Temps partiel : 25h00/sem

- CDD du 1/09/2019 au 30/06/2020, pouvant déboucher sur une reconduction ou un CDI.

-Echelle de départ : D1 –barème RGB de la fonction publique – rémunération variable en fonction du nombre d'années d'expérience professionnelle utile à la fonction (limitée à 6 années du secteur privé). Information pour un temps plein Min : 14 421.46 € - Max : 19 200.24 € annuel à indexer.

- *Autres avantages* : pécule de vacances, assurance groupe, allocation de fin d'année, allocation de foyer ou de résidence, chèques-repas, facilité d'obtention d'une assurance hospitalisation (SSC).

Les lauréats non appelés en service seront versés dans cette réserve de recrutement de deux ans, renouvelable une fois pour deux ans.

-Modalités de candidature :

Postuler par recommandé ou déposé auprès de M. Olivier Brisbois, Directeur général, contre accusé de réception pour le 3/06/2019 au plus tard (date de la poste faisant foi) :

Collège communal
Rue de Bouillon, 39
5555 BIEVRE

Documents qui doivent obligatoirement être annexés aux candidatures : Curriculum Vitae, lettre de motivation, copie du diplôme et, le cas échéant, documents permettant de justifier les années d'expérience professionnelle dans une fonction similaire.

Si l'ensemble des documents exigés ne sont pas annexés, votre candidature ne sera pas validée.

La date limite pour le dépôt des candidatures est fixée au 3/06/2019.

Tout renseignement peut être obtenu auprès de Madame Carole Collin - Coordinatrice ATL (061/23.96.77)

Par ordonnance :

Le Directeur général,
Olivier BRISBOIS



Le Député-Bourgmestre,
David CLARINVAL